

# Conditions d'utilisation

## Article 1 – Définition des Droits sous licence

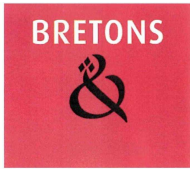
Les Droits consentis en licence sont des droits de marques (article 1.1) et d'autres types de droits (article 1.2).

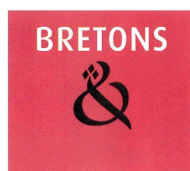
### 1.1 Droits de marques

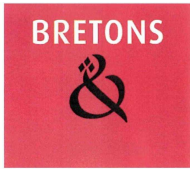
Le Département déclare être titulaire exclusif des marques suivantes (copies complètes en annexe 1) :

- Marque verbale française « **NOUVELLE BRETAGNE** » n°3785307 déposée le 24 novembre 2010 sous le n°3785307, pour des produits et services des classes 9,14,16,18,25,28,35,36,37,39,40,41,42,43,44.




- Marque semi-figurative française «  » n°3785305 déposée le 24 novembre 2010 pour des produits et services des classes 9,14,16,18,25,28,35,36,37,39,40,41,42,43,44.



- Marque semi-figurative française  n°3785304 déposée le 24 novembre 2010 pour des produits et services des classes 9,14,16,18,25,28,35,36,37,39,40,41,42,43,44.



- Marque semi-figurative française  n°3785302 déposée le 24 novembre 2010 pour des produits et services des classes 9,14,16,18,25,28,35,36,37,39,40,41,42,43,44.

Ci-après dénommées « les Marques ».

## 1.2 Autres droits

Par ailleurs, le Département met à disposition du Licencié d'autres droits qui pourront être utilisés dans le cadre de la présente licence, à savoir :

- Les bandes noir/blanc/rouge :



- une photothèque à partager constituée en partie de photographies réalisées par madame Sophie de Paillette et pour le reste de photographies issues de la photothèque départementale pour lesquelles le Département dispose des droits de reproduction et de représentation

Les droits listés dans le présent article 1.2 sont téléchargeables sur le site internet [marque.hautebretagne.fr](http://marque.hautebretagne.fr)

---

L'ensemble des droits visés aux articles 1.1 et 1.2 de la présente licence sera ci-après dénommé « les Droits »

## **Article 2 .Objet des conditions d'utilisation**

### 2.1 Objet de la licence

Le Département concède au Licencié, le droit non exclusif d'apposer les Droits sous licences sur ses propres supports de communication (qu'ils soient matériels ou immatériels) afin de présenter son activité.

Toute utilisation de ces droits sur des produits dérivés (produits promotionnels ou à des fins publicitaires) nécessitera une demande préalable auprès du Département d'Ille et Vilaine.

Le Licencié ne doit exploiter les Marques citées à l'article 1.1 que sous la forme enregistrée, sauf autorisation préalable et écrite du Département.

Le licencié devra par ailleurs exploiter les bandes noir/blanc/rouge sous la forme insérée dans la présente licence et téléchargeable sur le site internet [marque.hautebretagne.fr](http://marque.hautebretagne.fr).

Le Licencié pourra adapter les Droits concédés en licence en fonction des recommandations du Département précisées dans le Guide de Marque téléchargeable sur le site internet [marque.hautebretagne.fr](http://marque.hautebretagne.fr).

L'attention du licencié est attirée sur le fait que les Droits concédés en licence pourront être octroyés à de nombreux opérateurs économiques, y compris des concurrents du licencié.

## 2.2 Conditions d'octroi

Le Licencié sera tenu de justifier d'un lien avec le territoire de l'Ille et Vilaine. Ce lien pourra être, par exemple, le lieu du siège social, la fierté d'appartenir à ce territoire, d'y être né, ou d'y être lié de façon affective ou économique.

Le licencié sera tenu de respecter les valeurs humanistes républicaines solidarité/modernité/excellence/qualité/respect de la dignité de la personne humaine/ respect de l'environnement

## 2.3 Guide de marque

Il est recommandé au Licencié d'utiliser les Droits concédés au titre des présentes conditions d'utilisation en conformité avec les préconisations du guide de Marque « Haute Bretagne » téléchargeable sur le site internet [marque.hautebretagne.fr](http://marque.hautebretagne.fr).

Ce guide comprend en effet de nombreux conseils sur les modalités et les possibilités d'utilisation des Droits concédés.

## 2.4 Territoire

Les présentes conditions d'utilisation sont octroyées pour le territoire français concernant les Marques citées à l'article 1.1, et pour le monde entier concernant les autres Droits consentis en licence.

Si le Licencié souhaite exploiter les Droits concédés au titre des présentes conditions d'utilisation au-delà du territoire français, il devra en informer au préalable le Département qui envisagera alors de protéger ces Droits dans les pays concernés, au cas par cas.

## 2.5 Garantie

Le Département ne donne au Licencié aucune autre garantie que celle de son fait personnel et de l'existence matérielle des Droits Concédés au titre des présentes conditions d'utilisation. .

2.6. Les Droits concédés en licence ne pourront faire l'objet d'un usage à des fins politiques ou religieuses. De même, tout usage contraire aux lois et à l'ordre public est prohibé.

Le non respect de cette disposition entraînera la résiliation automatique et immédiate de la présente licence d'utilisation.

## **Article 3. Caractère et possibilité de transfert de la licence**

La présente licence ne pourra être transférée, directement ou indirectement, totalement ou partiellement, à qui que ce soit, sans l'autorisation préalable écrite du Département.

Le Licencié n'a donc pas le droit de consentir des sous-licences d'utilisation des Droits concédés.

#### **Article 4. Durée de la licence**

La présente licence prendra effet à compter de la signature.

Elle est conclue pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives d'un an sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard trois mois avant l'échéance du terme.

Le Département aura la possibilité de mettre fin à la présente licence à tout moment pour un motif d'intérêt général.

#### **Article 5. Défense des Marques et des autres droits concédés**

Pour la défense des Droits concédés, le Département reste seul juge des actions à entreprendre et de la suite à leur donner.


Le Licencié s'engage à informer dans les meilleurs délais le Département de toute contrefaçon et/ou utilisation non autorisée des Droits par des tiers qu'il serait amené à constater.

Le Licencié ne pourra jamais agir de sa propre initiative sauf pour prendre des mesures conservatoires urgentes, aussi, devra-t-il aussitôt en informer le Département.



#### **Article 6. Règles particulières à la marque**



La marque  est destinée à être utilisée en combinaison avec un autre terme ou un autre signe. Le choix de ce second élément dépend du message ou des valeurs que le Licencié souhaitera exprimer.

Toutefois, le choix de ce terme ou de ce signe devra être soumis au préalable à l'accord écrit du Département qui aura toute liberté pour accorder ou refuser l'usage d'un terme.

#### **Article 7. Renouvellement des marques**

Le Département s'engage à procéder au renouvellement des Marques et à acquitter à ses frais les redevances prescrites.

#### **Article 8. Rémunération du Département**

La présente licence de Droits est concédée à titre gratuit.

#### **Article 9. Résiliation anticipée**

Par dérogation à l'article 4 de la présente licence, celle-ci pourra être résiliée de plein droit et sans formalité judiciaire ou extra judiciaire, à tout moment :

- en cas de violation par le Licencié des obligations mises à sa charge par la présente licence après mise en demeure adressée par Lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet dans les 30 jours à compter de la réception.
- en cas de liquidation ou dissolution du Licencié, la résiliation prenant effet à compter de la liquidation ou dissolution volontaire.
- en cas d'ouverture de procédure collective du Licencié, le Département pourra également mettre fin à la présente licence sous réserve d'avoir obtenu des organes de la procédure collective la confirmation écrite qu'il ne souhaite pas faire valoir les dispositions légales relatives à la poursuite des contrats en cours d'exécution.
- en cas de décès du licencié personne physique.
- de manière générale, en cas de non respect des obligations mises à la charge du licencié dans le cadre de la présente licence.

### **Article 10. Obligations des parties à la fin de la licence**

En cas de cessation ou de résiliation de la présente licence pour quelque cause que ce soit, il sera fait application des dispositions suivantes :

10.1 Les droits du Licencié prendront fin à la date de cessation, notamment ceux de se prévaloir de la présente licence, et plus généralement d'exploiter et d'utiliser sous quelque forme que ce soit, les Droits concédés, sur n'importe quel type de support.

10.2 Pendant la période de préavis, les parties devront exécuter toutes les obligations auxquelles elles auront souscrit antérieurement vis-à-vis de l'autre partie et de tout tiers sans pouvoir invoquer la cessation de la présente licence pour se dispenser de l'exécution desdites obligations.

### **Article 11. Annulation des Droits Concédés au titre de la présente licence**

En cas d'annulation de l'un des Droits Concédés objets de la présente licence ou de disparition de ces derniers pour quelque raison que ce soit, et notamment en cas de rejet d'enregistrement des marques de la part de l'INPI, le Licencié ne pourra remettre en cause la présente licence, ni solliciter des dommages et intérêts.

### **Article 12. Absence de renonciation tacite**

Le fait par l'une des parties, à quelque moment que ce soit, de ne pas exiger l'exécution par l'autre partie - ou de ne pas se prévaloir - d'une disposition quelconque de la présente licence ne peut en aucun cas être interprété comme une renonciation expresse ou tacite.

### **Article 13. Modifications**

Pendant la durée de la présente licence, les parties auront la possibilité de modifier leur convention, mais uniquement au moyen d'un accord écrit, par avenant ou annexe à la présente Licence. Les avenants ou annexes feront partie intégrante de la présente licence et formeront avec lui un tout indivisible.

Le Département d'Ille et Vilaine se réserve la possibilité de modifier de manière unilatérale la présente licence sans avoir à en avertir au préalable le Licencié.

### **Article 14. Droit applicable et attribution de juridiction**

La présente licence est exclusivement régie par le droit français.

## Article 15. – Litiges et attribution de compétence

Tout différend né entre les parties de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente licence sera soumis, à défaut de solution amiable, au Tribunal de Grande Instance de Rennes auquel les parties donnent compétence exclusive.

## Article 16. – Notification et élection du domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile en leur siège tel qu'indiqué en tête des présentes.

### ANNEXE 1 : MARQUES



**NOUVELLE BRETAGNE**

#### France

<i>N° de dépôt</i>	3785307
<i>Date du dépôt</i>	24 novembre 2010
<i>Lieu du dépôt</i>	I.N.P.I. RENNES
<i>N° d'enregistrement</i>	(10)3785307
<i>Statut</i>	Déposée
<i>Dernier statut officiel reçu</i>	Marque publiée
<i>Date de publication</i>	17 décembre 2010
<i>Active</i>	Oui

**NOUVELLE BRETAGNE**

#### Déposant

Département d'ILLE ET VILAINE, Collectivité territoriale  
1 avenue de la Préfecture RENNES CEDEX  
FR-35042

#### Mandataire

SELARL AVOXA, Bertrand ERMENEUX  
5 allée Ermengarde d'Anjou CS 40824 RENNES Cedex 3

#### Classification de Nice

09, 14, 16, 18, 25, 28, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44

#### Produits & Services

09 Appareils et instruments scientifiques autres qu'à usage médical, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle inspection, de secours et d'enseignements; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction et le traitement du son ou des images, supports d'enregistrements magnétiques, et informatiques, machines à calculer, périphériques d'ordinateurs, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs, vêtements de protection, cartes à mémoire ou à microprocesseur. Cartes magnétiques, cartes magnétiques d'identification, casques de protection, casques de protection pour le sport, cassettes vidéo, disques compacts [audio-vidéo], disques magnétiques et optiques, logiciels programmes enregistrés, logiciels de jeux, articles de lunetterie, lunettes optique, lunettes de soleil, lunettes de sport.

14 Montres, bracelets de montres. Bijouterie, porte-clefs de fantaisie, médailles, instruments chronométriques.

16 Affiches, albums, almanachs, atlas, autocollants articles de papeterie, journaux de bande dessinée, blocs papeterie, boîtes en carton ou en papier, brochures, cahiers, calendriers, carnets, cartes, cartes géographiques, catalogues, classeurs articles de bureau, crayons, distributeurs de ruban adhésif, drapeaux en papier, décalcomanies, gommes à effacer, matériel d'enseignement, enveloppes papeterie, feuille papeterie, fournitures scolaires, images, impressions, produits de l'imprimerie, imprimés, journaux, livres, manuels, papier, perforateurs, photographies, cartes postales, prospectus, publications, périodiques, sachets [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], sacs [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], stylos, timbres cachets, timbres à adresse, timbres-poste. Papeterie, carton, articles de bureau à l'exception des meubles, matériel d'instruction ou d'enseignement à l'exception des appareils.

18 Cartables, porte-documents, mallettes pour documents, parapluies, parasols, portefeuilles, sac à dos, sacs de voyage, de plage, d'écoliers. Cannes, porte-monnaie non en métaux précieux, sacs à main. Cuir et imitations du cuir, peaux d'animaux, malles et valises, fouets et sellerie, sacs à roulettes, sacs d'alpinistes et de campeurs. Coffrets destinés à contenir des affaires de toilette, colliers ou habits pour animaux, filets ou sacs à provision, sacs ou sachets enveloppes, pochettes pour l'emballage en cuir.

25 Vêtements, chapellerie, gants habillement, foulards, bonneterie. Caleçons de bain, bonnets, caleçons, casquettes, ceintures habillement. Chaussettes, chaussures, chaussures de sport, chemises, cravates, vêtements en cuir ou en imitation cuir, articles d'habillement, maillots, pantalons, pyjamas, sous-vêtements, vestes.

28 Jeux et jouets.

35 Consultation pour la direction des affaires, expertises en affaires; informations d'affaires, investigations pour affaires, aide à la direction d'entreprises industrielles ou commerciales, organisation d'expositions, de foires, à buts commerciaux ou de publicité. Gestion des ressources humaines. Location de temps publicitaire sur tout moyen de communication. Location d'espaces publicitaires. Relations publiques.

36 Financement de projets et parrainage financier notamment en matière de : transport, de constructions et d'infrastructures, d'action sociale, de logement et d'habitat, de santé, d'énergies nouvelles, d'environnement, de développement économique, d'innovation et de recherche, d'aménagement du territoire, d'aménagements fonciers, de tourisme, d'éducation, de formation et d'apprentissage, de pêche et d'activités maritimes, de développement des espaces ruraux et littoraux, en matière de protection de l'enfance et de la famille, d'actions en faveur de la jeunesse, d'actions sociales, d'insertion, d'économie sociale et solidaire, ainsi qu'en matière culturelle et sportive, d'information de télécommunications, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la coopération internationale. Information financière dans tous ces domaines.

37 Informations en matière de construction, construction, construction d'édifices permanents, de routes, de ponts, supervision [direction] de travaux de construction. Travaux publics.

39 Accompagnement de voyageurs, services d'autobus, transport en automobile, transport aérien, transport en bateau, transport en chemin de fer, transport fluvial et maritime, informations en matière de transport, organisation de voyages, transport de passagers, visites touristiques. Transports.

40 Purification de l'air, traitement de l'eau, information en matière de traitement des matériaux, recyclage d'ordure et de déchets, tri de déchets et de matières premières de récupération transformation, production d'énergie. Information en matière de recyclage d'ordure et de déchets et de tri des déchets.

41 Education, formation, enseignement, divertissement, activités sportives et culturelles. Organisation et conduite de colloques, congrès, concours, conférences. Organisation de compétitions sportives. Organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs. Informations en matière d'éducation. Informations en matière de divertissement. Prêt de livres, publication de livres et de textes autres que publicitaires, collèges éducation, orientation professionnelle [conseils en matière d'éducation ou de formation]. Services de loisirs.

42 Laboratoire d'analyses biologiques et chimiques, consultation sur la protection de l'environnement, étude de projets techniques. Informations dans ces domaines.

43 Services de restauration alimentation, hébergement temporaire.

44 Services de santé, hospices [maisons d'assistance], maisons médicalisées, laboratoire vétérinaire. Services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture.

#### *Traduction*

09 scientific apparatus and instruments other than medical, nautical, surveying, photographic, cinematographic, optical, weighing, measuring, signaling, checking supervision, life and teachings, apparatus for recording , transmitting, reproducing and processing sound or images, magnetic recording media, and computing, calculating machines, computer peripherals, equipment for data processing and computers, protective clothing, cards memory or microprocessor. magnetic cards, magnetic identification, protective helmets, protective helmets for sports, video cassettes, compact discs [audio-video], magnetic and optical

discs, computer software recorded programs, computer game, eyewear, spectacles optics, sunglasses, sports goggles.

14 watches, watchbands. jewellery holders, key rings, medals, timepieces.

16 posters, albums, almanacs, atlases, stickers stationery, comic books, pads stationery, cardboard boxes or paper, pamphlets, booklets, calendars, notebooks, cards, maps, catalogs, binders office, pencils, tape dispensers, flags of paper, decals, erasers, instructional materials, envelopes stationery, paper stationery, school supplies, pictures, prints, printed matter , printed matter, newspapers, books, manuals, paper, punches, photographs, postcards, flyers, publications, periodicals, bags [envelopes, pouches] for disposal [paper or plastic] bags [envelopes, pouches] for the package [of paper or plastic], pens, stamps seals, stamps address stamps. stationery, cardboard, office requisites except furniture, instructional materials or teaching material except apparatus.

18 school bags, briefcases, attaché cases, umbrellas, parasols, wallets, rucksacks, travelling bags, beach bags, school bags. walking sticks, purses not of precious metal, handbags. leather and imitations of leather, animal skins, hides, trunks and travelling bags, whips, harness and saddlery, wheeled shopping bags, bags for climbers and campers. vanity cases not fitted, collars and covers for animals, net shopping bags and shopping bags, bags or small bags wallets, pouches for packing purposes of leather.

25 clothing, headgear, gloves clothing, scarves, hosiery. trunks, hats, leggings, caps, belts clothing. socks, shoes, sports shoes, shirts, ties, leather or imitation leather, clothing, jerseys, pants, pajamas, underwear, jackets.

28 Toys and games.

35 management consulting business, business consulting, business information, business investigations, management assistance for industrial or commercial enterprises, organization of exhibitions, fairs, commercial or advertising purposes. human resources management. rental of advertising time on all means of communication. rental of advertising space. public relations.

36 project financing and financial sponsorship for such transportation, buildings and infrastructure, welfare, housing and habitat, health, new energy, environment, economic development, of innovation and research, planning, for land development, tourism, education, training and learning, fishing and maritime activities, development of rural and coastal areas, protection child and family, shares in favor of youth, social action, integration, social economy and solidarity, as well as cultural and sports, information telecommunications, new information technologies and communication, international cooperation. financial reporting in these areas.

37 construction information, building construction, construction of permanent buildings, roads, bridges, building construction supervision. public works.

39 escorting of travellers, bus transport, car transport, air transport, boat transport, railway transport, shipping, transportation information, travel arrangement, passenger transport, sightseeing tourism. transport.

40 air purification, water treatment, material treatment information, recycling of refuse and waste, sorting of waste and recyclable material conversion, production of energy. information as regards recycling of refuse and waste and sorting of waste.

41 education, providing of training, entertainment, sporting and cultural activities. arranging and conducting of colloquiums, congresses, contests, conferences. organization of sports competitions. organization of exhibitions for cultural or educational purposes. education information. entertainment information. lending libraries, publication of books and texts not including publicity texts, colleges education, vocational guidance education or training advice. leisure services.

42 biological and chemical analysis laboratory, environmental protection consultancy, technical project studies. related information.

43 Services of providing of food and drink; temporary accommodation.

44 healthcare, hospices, nursing homes, veterinary laboratory. agriculture, horticulture and forestry services.

## **Publication**

BOPI 2010-50 (Publication) - 17 décembre 2010





## France

<i>N° de dépôt</i>	3785305
<i>Date du dépôt</i>	24 novembre 2010
<i>Lieu du dépôt</i>	I.N.P.I. RENNES
<i>N° d'enregistrement</i>	(10)3785305
<i>Statut</i>	Déposée
<i>Dernier statut officiel reçu</i>	Marque publiée
<i>Date de publication</i>	17 décembre 2010
<i>Active</i>	Oui



## Déposant

Département d'ILLE ET VILAINE, Collectivité territoriale  
1 avenue de la Préfecture RENNES CEDEX  
FR-35042

## Mandataire

SELARL AVOXA, Bertrand ERMENEUX  
5 allée Ermengarde d'Anjou CS 40824 RENNES Cedex 3

## Classification de Nice

09, 14, 16, 18, 25, 28, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44

## Produits & Services

**09** Appareils et instruments scientifiques autres qu'à usage médical, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle inspection, de secours et d'enseignements; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction et le traitement du son ou des images, supports d'enregistrements magnétiques, et informatiques, machines à calculer, périphériques d'ordinateurs, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs, vêtements de protection, cartes à mémoire ou à microprocesseur. Cartes magnétiques, cartes magnétiques d'identification, casques de protection, casques de protection pour le sport, cassettes vidéo, disques compacts [audio-vidéo], disques magnétiques et optiques, logiciels programmes enregistrés, logiciels de jeux, articles de lunetterie, lunettes optique, lunettes de soleil, lunettes de sport.

**14** Montres, bracelets de montres. Bijouterie, porte-clefs de fantaisie, médailles, instruments chronométriques.

**16** Affiches, albums, almanachs, atlas, autocollants articles de papeterie, journaux de bande dessinée, blocs papeterie, boîtes en carton ou en papier, brochures, cahiers, calendriers, carnets, cartes, cartes géographiques, catalogues, classeurs articles de bureau, crayons, distributeurs de ruban adhésif, drapeaux en papier, décalcomanies, gommes à effacer, matériel d'enseignement, enveloppes papeterie, feuille papeterie, fournitures scolaires, images, impressions, produits de l'imprimerie, imprimés, journaux, livres, manuels, papier, perforateurs, photographies, cartes postales, prospectus, publications, périodiques, sachets [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], sacs [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], stylos, timbres cachets, timbres à adresse, timbres-poste. Papeterie, carton, articles de bureau à l'exception des meubles, matériel d'instruction ou d'enseignement à l'exception des appareils.

**18** Cartables, porte-documents, mallettes pour documents, parapluies, parasols, portefeuilles, sac à dos, sacs de voyage, de plage, d'écoliers. Cannes, porte-monnaie non en métaux précieux, sacs à main. Cuir et imitations du cuir, peaux d'animaux, malles et valises, fouets et sellerie, sacs à roulettes, sacs d'alpinistes et de campeurs. Coffrets destinés à contenir des affaires de toilette, colliers ou habits pour animaux, filets ou sacs à provision, sacs ou sachets enveloppes, pochettes pour l'emballage en cuir.

**25** Vêtements, chapellerie, gants habillement, foulards, bonneterie. Caleçons de bain, bonnets, caleçons, casquettes, ceintures habillement. Chaussettes, chaussures, chaussures de sport, chemises, cravates, vêtements en cuir ou en imitation cuir, articles d'habillement, maillots, pantalons, pyjamas, sous-vêtements, vestes.

28 Jeux et jouets.

35 Consultation pour la direction des affaires, expertises en affaires; informations d'affaires, investigations pour affaires, aide à la direction d'entreprises industrielles ou commerciales, organisation d'expositions, de foires, à buts commerciaux ou de publicité. Gestion des ressources humaines. Location de temps publicitaire sur tout moyen de communication. Location d'espaces publicitaires. Relations publiques.

36 Financement de projets et parrainage financier notamment en matière de : transport, de constructions et d'infrastructures, d'action sociale, de logement et d'habitat, de santé, d'énergies nouvelles, d'environnement, de développement économique, d'innovation et de recherche, d'aménagement du territoire, d'aménagements fonciers, de tourisme, d'éducation, de formation et d'apprentissage, de pêche et d'activités maritimes, de développement des espaces ruraux et littoraux, en matière de protection de l'enfance et de la famille, d'actions en faveur de la jeunesse, d'actions sociales, d'insertion, d'économie sociale et solidaire, ainsi qu'en matière culturelle et sportive, d'information de télécommunications, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la coopération internationale. Information financière dans tous ces domaines.

37 Informations en matière de construction, construction, construction d'édifices permanents, de routes, de ponts, supervision [direction] de travaux de construction. Travaux publics.

39 Accompagnement de voyageurs, services d'autobus, transport en automobile, transport aérien, transport en bateau, transport en chemin de fer, transport fluvial et maritime, informations en matière de transport, organisation de voyages, transport de passagers, visites touristiques. Transports.

40 Purification de l'air, traitement de l'eau, information en matière de traitement des matériaux, recyclage d'ordure et de déchets, tri de déchets et de matières premières de récupération transformation, production d'énergie. Information en matière de recyclage d'ordure et de déchets et de tri des déchets.

41 Education, formation, enseignement, divertissement, activités sportives et culturelles. Organisation et conduite de colloques, congrès, concours, conférences. Organisation de compétitions sportives. Organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs. Informations en matière d'éducation. Informations en matière de divertissement. Prêt de livres, publication de livres et de textes autres que publicitaires, collèges éducation, orientation professionnelle [conseils en matière d'éducation ou de formation]. Services de loisirs.

42 Laboratoire d'analyses biologiques et chimiques, consultation sur la protection de l'environnement, étude de projets techniques. Informations dans ces domaines.

43 Services de restauration alimentation, hébergement temporaire.

44 Services de santé, hospices [maisons d'assistance], maisons médicalisées, laboratoire vétérinaire. Services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture.

#### *Traduction*

09 scientific apparatus and instruments other than medical, nautical, surveying, photographic, cinematographic, optical, weighing, measuring, signaling, checking supervision, life and teachings, apparatus for recording , transmitting, reproducing and processing sound or images, magnetic recording media, and computing, calculating machines, computer peripherals, equipment for data processing and computers, protective clothing, cards memory or microprocessor. magnetic cards, magnetic identification, protective helmets, protective helmets for sports, video cassettes, compact discs [audio-video], magnetic and optical discs, computer software recorded programs, computer game, eyewear, spectacles optics, sunglasses, sports goggles.

14 watches, watchbands. jewellery holders, key rings, medals, timepieces.

16 posters, albums, almanacs, atlases, stickers stationery, comic books, pads stationery, cardboard boxes or paper, pamphlets, booklets, calendars, notebooks, cards, maps, catalogs, binders office, pencils, tape dispensers, flags of paper, decals, erasers, instructional materials, envelopes stationery, paper stationery, school supplies, pictures, prints, printed matter , printed matter, newspapers, books, manuals, paper, punches, photographs, postcards, flyers, publications, periodicals, bags [envelopes, pouches] for disposal [paper or plastic] bags [envelopes, pouches] for the package [of paper or plastic], pens, stamps seals, stamps address stamps. stationery, cardboard, office requisites except furniture, instructional materials or teaching material except apparatus.

18 school bags, briefcases, attaché cases, umbrellas, parasols, wallets, rucksacks, travelling bags, beach bags, school bags. walking sticks, purses not of precious metal, handbags. leather and imitations of leather, animal skins, hides, trunks and travelling bags, whips, harness and saddlery, wheeled shopping bags, bags for climbers and campers. vanity cases not fitted, collars and covers for animals, net shopping bags and shopping bags, bags or small bags wallets, pouches for packing purposes of leather.

25 clothing, headgear, gloves clothing, scarves, hosiery. trunks, hats, leggings, caps, belts clothing. socks, shoes, sports shoes, shirts, ties, leather or imitation leather, clothing, jerseys, pants, pajamas, underwear, jackets.

28 Toys and games.

35 management consulting business, business consulting, business information, business investigations, management assistance for industrial or commercial enterprises, organization of exhibitions, fairs, commercial or advertising purposes. human resources management. rental of advertising time on all means of communication. rental of advertising space. public relations.

36 project financing and financial sponsorship for such transportation, buildings and infrastructure, welfare, housing and habitat, health, new energy, environment, economic development, of innovation and research, planning, for land development, tourism, education, training and learning, fishing and maritime activities, development of rural and coastal areas, protection child and family, shares in favor of youth, social action, integration, social economy and solidarity, as well as cultural and sports, information telecommunications, new information technologies and communication, international cooperation. financial reporting in these areas.

37 construction information, building construction, construction of permanent buildings, roads, bridges, building construction supervision. public works.

39 escorting of travellers, bus transport, car transport, air transport, boat transport, railway transport, shipping, transportation information, travel arrangement, passenger transport, sightseeing tourism. transport.

40 air purification, water treatment, material treatment information, recycling of refuse and waste, sorting of waste and recyclable material conversion, production of energy. information as regards recycling of refuse and waste and sorting of waste.

41 education, providing of training, entertainment, sporting and cultural activities. arranging and conducting of colloquiums, congresses, contests, conferences. organization of sports competitions. organization of exhibitions for cultural or educational purposes. education information. entertainment information. lending libraries, publication of books and texts not including publicity texts, colleges education, vocational guidance education or training advice. leisure services.

42 biological and chemical analysis laboratory, environmental protection consultancy, technical project studies. related information.

43 Services of providing of food and drink; temporary accommodation.

44 healthcare, hospices, nursing homes, veterinary laboratory. agriculture, horticulture and forestry services.

## **Publication**

BOPI 2010-50 (Publication) - 17 décembre 2010

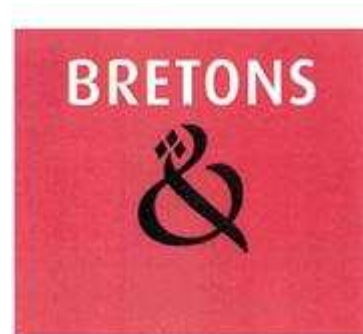


**BRETONS &**

FR

## France

<i>N° de dépôt</i>	3785304
<i>Date du dépôt</i>	24 novembre 2010
<i>Lieu du dépôt</i>	I.N.P.I. RENNES
<i>N° d'enregistrement</i>	(10)3785304
<i>Statut</i>	Déposée
<i>Dernier statut officiel reçu</i>	Marque publiée
<i>Date de publication</i>	17 décembre 2010
<i>Active</i>	Oui



## Déposant

Département d'ILLE ET VILAINE, Collectivité territoriale  
1 avenue de la Préfecture RENNES CEDEX  
FR-35042

## Mandataire

SELARL AVOXA, Bertrand ERMENEUX  
5 allée Ermengarde d'Anjou CS 40824 RENNES Cedex 3

## Classification de Nice

09, 14, 16, 18, 25, 28, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44

## Produits & Services

**09** Appareils et instruments scientifiques autres qu'à usage médical, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle inspection, de secours et d'enseignements; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction et le traitement du son ou des images, supports d'enregistrements magnétiques, et informatiques, machines à calculer, périphériques d'ordinateurs, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs, vêtements de protection, cartes à mémoire ou à microprocesseur. Cartes magnétiques, cartes magnétiques d'identification, casques de protection, casques de protection pour le sport, cassettes vidéo, disques compacts [audio-vidéo], disques magnétiques et optiques, logiciels programmes enregistrés, logiciels de jeux, articles de lunetterie, lunettes optique, lunettes de soleil, lunettes de sport.

**14** Montres, bracelets de montres. Bijouterie, porte-clefs de fantaisie, médailles, instruments chronométriques.

**16** Affiches, albums, almanachs, atlas, autocollants articles de papeterie, journaux de bande dessinée, blocs papeterie, boîtes en carton ou en papier, brochures, cahiers, calendriers, carnets, cartes, cartes géographiques, catalogues, classeurs articles de bureau, crayons, distributeurs de ruban adhésif, drapeaux en papier, décalcomanies, gommes à effacer, matériel d'enseignement, enveloppes papeterie, feuille papeterie, fournitures scolaires, images, impressions, produits de l'imprimerie, imprimés, journaux, livres, manuels, papier, perforateurs, photographies, cartes postales, prospectus, publications, périodiques, sachets [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], sacs [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], stylos, timbres cachets, timbres à adresse, timbres-poste. Papeterie, carton, articles de bureau à l'exception des meubles, matériel d'instruction ou d'enseignement à l'exception des appareils.

**18** Cartables, porte-documents, mallettes pour documents, parapluies, parasols, portefeuilles, sac à dos, sacs de voyage, de plage, d'écoliers. Cannes, porte-monnaie non en métaux précieux, sacs à main. Cuir et imitations du cuir, peaux d'animaux, malles et valises, fouets et sellerie, sacs à roulettes, sacs d'alpinistes et de campeurs. Coffrets destinés à contenir des affaires de toilette, colliers ou habits pour animaux, filets ou sacs à provision, sacs ou sachets enveloppes, pochettes pour l'emballage en cuir.

**25** Vêtements, chapellerie, gants habillement, foulards, bonneterie. Caleçons de bain, bonnets, caleçons, casquettes, ceintures habillement. Chaussettes, chaussures, chaussures de sport, chemises, cravates, vêtements en cuir ou en imitation cuir, articles d'habillement, maillots, pantalons, pyjamas, sous-vêtements, vestes.

28 Jeux et jouets.

35 Consultation pour la direction des affaires, expertises en affaires; informations d'affaires, investigations pour affaires, aide à la direction d'entreprises industrielles ou commerciales, organisation d'expositions, de foires, à buts commerciaux ou de publicité. Gestion des ressources humaines. Location de temps publicitaire sur tout moyen de communication. Location d'espaces publicitaires. Relations publiques.

36 Financement de projets et parrainage financier notamment en matière de : transport, de constructions et d'infrastructures, d'action sociale, de logement et d'habitat, de santé, d'énergies nouvelles, d'environnement, de développement économique, d'innovation et de recherche, d'aménagement du territoire, d'aménagements fonciers, de tourisme, d'éducation, de formation et d'apprentissage, de pêche et d'activités maritimes, de développement des espaces ruraux et littoraux, en matière de protection de l'enfance et de la famille, d'actions en faveur de la jeunesse, d'actions sociales, d'insertion, d'économie sociale et solidaire, ainsi qu'en matière culturelle et sportive, d'information de télécommunications, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la coopération internationale. Information financière dans tous ces domaines.

37 Informations en matière de construction, construction, construction d'édifices permanents, de routes, de ponts, supervision [direction] de travaux de construction. Travaux publics.

39 Accompagnement de voyageurs, services d'autobus, transport en automobile, transport aérien, transport en bateau, transport en chemin de fer, transport fluvial et maritime, informations en matière de transport, organisation de voyages, transport de passagers, visites touristiques. Transports.

40 Purification de l'air, traitement de l'eau, information en matière de traitement des matériaux, recyclage d'ordure et de déchets, tri de déchets et de matières premières de récupération transformation, production d'énergie. Information en matière de recyclage d'ordure et de déchets et de tri des déchets.

41 Education, formation, enseignement, divertissement, activités sportives et culturelles. Organisation et conduite de colloques, congrès, concours, conférences. Organisation de compétitions sportives. Organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs. Informations en matière d'éducation. Informations en matière de divertissement. Prêt de livres, publication de livres et de textes autres que publicitaires, collèges éducation, orientation professionnelle [conseils en matière d'éducation ou de formation]. Services de loisirs.

42 Laboratoire d'analyses biologiques et chimiques, consultation sur la protection de l'environnement, étude de projets techniques. Informations dans ces domaines.

43 Services de restauration alimentation, hébergement temporaire.

44 Services de santé, hospices [maisons d'assistance], maisons médicalisées, laboratoire vétérinaire. Services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture.

#### *Traduction*

09 scientific apparatus and instruments other than medical, nautical, surveying, photographic, cinematographic, optical, weighing, measuring, signaling, checking supervision, life and teachings, apparatus for recording , transmitting, reproducing and processing sound or images, magnetic recording media, and computing, calculating machines, computer peripherals, equipment for data processing and computers, protective clothing, cards memory or microprocessor. magnetic cards, magnetic identification, protective helmets, protective helmets for sports, video cassettes, compact discs [audio-video], magnetic and optical discs, computer software recorded programs, computer game, eyewear, spectacles optics, sunglasses, sports goggles.

14 watches, watchbands. jewellery holders, key rings, medals, timepieces.

16 posters, albums, almanacs, atlases, stickers stationery, comic books, pads stationery, cardboard boxes or paper, pamphlets, booklets, calendars, notebooks, cards, maps, catalogs, binders office, pencils, tape dispensers, flags of paper, decals, erasers, instructional materials, envelopes stationery, paper stationery, school supplies, pictures, prints, printed matter , printed matter, newspapers, books, manuals, paper, punches, photographs, postcards, flyers, publications, periodicals, bags [envelopes, pouches] for disposal [paper or plastic] bags [envelopes, pouches] for the package [of paper or plastic], pens, stamps seals, stamps address stamps. stationery, cardboard, office requisites except furniture, instructional materials or teaching material except apparatus.

18 school bags, briefcases, attaché cases, umbrellas, parasols, wallets, rucksacks, travelling bags, beach bags, school bags. walking sticks, purses not of precious metal, handbags. leather and imitations of leather, animal skins, hides, trunks and travelling bags, whips, harness and saddlery, wheeled shopping bags, bags for climbers and campers. vanity cases not fitted, collars and covers for animals, net shopping bags and shopping bags, bags or small bags wallets, pouches for packing purposes of leather.

25 clothing, headgear, gloves clothing, scarves, hosiery. trunks, hats, leggings, caps, belts clothing. socks, shoes, sports shoes, shirts, ties, leather or imitation leather, clothing, jerseys, pants, pajamas, underwear, jackets.

28 Toys and games.

35 management consulting business, business consulting, business information, business investigations, management assistance for industrial or commercial enterprises, organization of exhibitions, fairs, commercial or advertising purposes. human resources management. rental of advertising time on all means of communication. rental of advertising space. public relations.

36 project financing and financial sponsorship for such transportation, buildings and infrastructure, welfare, housing and habitat, health, new energy, environment, economic development, of innovation and research, planning, for land development, tourism, education, training and learning, fishing and maritime activities, development of rural and coastal areas, protection child and family, shares in favor of youth, social action, integration, social economy and solidarity, as well as cultural and sports, information telecommunications, new information technologies and communication, international cooperation. financial reporting in these areas.

37 construction information, building construction, construction of permanent buildings, roads, bridges, building construction supervision. public works.

39 escorting of travellers, bus transport, car transport, air transport, boat transport, railway transport, shipping, transportation information, travel arrangement, passenger transport, sightseeing tourism. transport.

40 air purification, water treatment, material treatment information, recycling of refuse and waste, sorting of waste and recyclable material conversion, production of energy. information as regards recycling of refuse and waste and sorting of waste.

41 education, providing of training, entertainment, sporting and cultural activities. arranging and conducting of colloquiums, congresses, contests, conferences. organization of sports competitions. organization of exhibitions for cultural or educational purposes. education information. entertainment information. lending libraries, publication of books and texts not including publicity texts, colleges education, vocational guidance education or training advice. leisure services.

42 biological and chemical analysis laboratory, environmental protection consultancy, technical project studies. related information.

43 Services of providing of food and drink; temporary accommodation.

44 healthcare, hospices, nursing homes, veterinary laboratory. agriculture, horticulture and forestry services.

## **Publication**

BOPI 2010-50 (Publication) - 17 décembre 2010



FR

## France

<i>N° de dépôt</i>	3785302
<i>Date du dépôt</i>	24 novembre 2010
<i>Lieu du dépôt</i>	I.N.P.I. RENNES
<i>N° d'enregistrement</i>	(10)3785302
<i>Statut</i>	Déposée
<i>Dernier statut officiel reçu</i>	Marque publiée
<i>Date de publication</i>	17 décembre 2010
<i>Active</i>	Oui



## Déposant

Département d'ILLE ET VILAINE, Collectivité territoriale  
1 avenue de la Préfecture RENNES CEDEX  
FR-35042

## Mandataire

SELARL AVOXA, Bertrand ERMENEUX  
5 allée Ermengarde d'Anjou CS 40824 RENNES Cedex 3

## Classification de Nice

09, 14, 16, 18, 25, 28, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44

## Produits & Services

**09** Appareils et instruments scientifiques autres qu'à usage médical, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle inspection, de secours et d'enseignements; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction et le traitement du son ou des images, supports d'enregistrements magnétiques, et informatiques, machines à calculer, périphériques d'ordinateurs, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs, vêtements de protection, cartes à mémoire ou à microprocesseur. Cartes magnétiques, cartes magnétiques d'identification, casques de protection, casques de protection pour le sport, cassettes vidéo, disques compacts [audio-vidéo], disques magnétiques et optiques, logiciels programmes enregistrés, logiciels de jeux, articles de lunetterie, lunettes optique, lunettes de soleil, lunettes de sport.

**14** Montres, bracelets de montres. Bijouterie, porte-clefs de fantaisie, médailles, instruments chronométriques.

**16** Affiches, albums, almanachs, atlas, autocollants articles de papeterie, journaux de bande dessinée, blocs papeterie, boîtes en carton ou en papier, brochures, cahiers, calendriers, carnets, cartes, cartes géographiques, catalogues, classeurs articles de bureau, crayons, distributeurs de ruban adhésif, drapeaux en papier, décalcomanies, gommes à effacer, matériel d'enseignement, enveloppes papeterie, feuille papeterie, fournitures scolaires, images, impressions, produits de l'imprimerie, imprimés, journaux, livres, manuels, papier, perforateurs, photographies, cartes postales, prospectus, publications, périodiques, sachets [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], sacs [enveloppes, pochettes] pour l'emballage [en papier ou en matières plastiques], stylos, timbres cachets, timbres à adresse, timbres-poste. Papeterie, carton, articles de bureau à l'exception des meubles, matériel d'instruction ou d'enseignement à l'exception des appareils.

**18** Cartables, porte-documents, mallettes pour documents, parapluies, parasols, portefeuilles, sac à dos, sacs de voyage, de plage, d'écoliers. Cannes, porte-monnaie non en métaux précieux, sacs à main. Cuir et imitations du cuir, peaux d'animaux, malles et valises, fouets et sellerie, sacs à roulettes, sacs d'alpinistes et de campeurs. Coffrets destinés à contenir des affaires de toilette, colliers ou habits pour animaux, filets ou sacs à provision, sacs ou sachets enveloppes, pochettes pour l'emballage en cuir.

**25** Vêtements, chapellerie, gants habillement, foulards, bonneterie. Caleçons de bain, bonnets, caleçons, casquettes, ceintures habillement. Chaussettes, chaussures, chaussures de sport, chemises, cravates, vêtements en cuir ou en imitation cuir, articles d'habillement, maillots, pantalons, pyjamas, sous-vêtements, vestes.



28 Jeux et jouets.

35 Consultation pour la direction des affaires, expertises en affaires; informations d'affaires, investigations pour affaires, aide à la direction d'entreprises industrielles ou commerciales, organisation d'expositions, de foires, à buts commerciaux ou de publicité. Gestion des ressources humaines. Location de temps publicitaire sur tout moyen de communication. Location d'espaces publicitaires. Relations publiques. Financement de projets et parrainage financier notamment en matière de :

36 transport, de constructions et d'infrastructures, d'action sociale, de logement et d'habitat, de santé, d'énergies nouvelles, d'environnement, de développement économique, d'innovation et de recherche, d'aménagement du territoire, d'aménagements fonciers, de tourisme, d'éducation, de formation et d'apprentissage, de pêche et d'activités maritimes, de développement des espaces ruraux et littoraux, en matière de protection de l'enfance et de la famille, d'actions en faveur de la jeunesse, d'actions sociales, d'insertion, d'économie sociale et solidaire, ainsi qu'en matière culturelle et sportive, d'information de télécommunications, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la coopération internationale. Information financière dans tous ces domaines.

37 Informations en matière de construction, construction, construction d'édifices permanents, de routes, de ponts, supervision [direction] de travaux de construction. Travaux publics.

39 Accompagnement de voyageurs, services d'autobus, transport en automobile, transport aérien, transport en bateau, transport en chemin de fer, transport fluvial et maritime, informations en matière de transport, organisation de voyages, transport de passagers, visites touristiques. Transports.

40 Purification de l'air, traitement de l'eau, information en matière de traitement des matériaux, recyclage d'ordure et de déchets, tri de déchets et de matières premières de récupération transformation, production d'énergie. Information en matière de recyclage d'ordure et de déchets et de tri des déchets.

41 Education, formation, enseignement, divertissement, activités sportives et culturelles. Organisation et conduite de colloques, congrès, concours, conférences. Organisation de compétitions sportives. Organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs. Informations en matière d'éducation. Informations en matière de divertissement. Prêt de livres, publication de livres et de textes autres que publicitaires, collèges éducation, orientation professionnelle [conseils en matière d'éducation ou de formation]. Services de loisirs.

42 Laboratoire d'analyses biologiques et chimiques, consultation sur la protection de l'environnement, étude de projets techniques. Informations dans ces domaines.

43 Services de restauration alimentation, hébergement temporaire.

44 Services de santé, hospices [maisons d'assistance], maisons médicalisées, laboratoire vétérinaire. Services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture.

#### *Traduction*

09 scientific apparatus and instruments other than medical, nautical, surveying, photographic, cinematographic, optical, weighing, measuring, signaling, checking supervision, life and teachings, apparatus for recording , transmitting, reproducing and processing sound or images, magnetic recording media, and computing, calculating machines, computer peripherals, equipment for data processing and computers, protective clothing, cards memory or microprocessor. magnetic cards, magnetic identification, protective helmets, protective helmets for sports, video cassettes, compact discs [audio-video], magnetic and optical discs, computer software recorded programs, computer game, eyewear, spectacles optics, sunglasses, sports goggles.

14 watches, watchbands. jewellery holders, key rings, medals, timepieces.

16 posters, albums, almanacs, atlases, stickers stationery, comic books, pads stationery, cardboard boxes or paper, pamphlets, booklets, calendars, notebooks, cards, maps, catalogs, binders office, pencils, tape dispensers, flags of paper, decals, erasers, instructional materials, envelopes stationery, paper stationery, school supplies, pictures, prints, printed matter , printed matter, newspapers, books, manuals, paper, punches, photographs, postcards, flyers, publications, periodicals, bags [envelopes, pouches] for disposal [paper or plastic] bags [envelopes, pouches] for the package [of paper or plastic], pens, stamps seals, stamps address stamps. stationery, cardboard, office requisites except furniture, instructional materials or teaching material except apparatus.

18 school bags, briefcases, attaché cases, umbrellas, parasols, wallets, rucksacks, travelling bags, beach bags, school bags. walking sticks, purses not of precious metal, handbags. leather and imitations of leather, animal skins, hides, trunks and travelling bags, whips, harness and saddlery, wheeled shopping bags, bags for climbers and campers. vanity cases not fitted, collars and covers for animals, net shopping bags and shopping bags, bags or small bags wallets, pouches for packing purposes of leather.

25 clothing, headgear, gloves clothing, scarves, hosiery. trunks, hats, leggings, caps, belts clothing. socks, shoes, sports shoes, shirts, ties, leather or imitation leather, clothing, jerseys, pants, pajamas, underwear, jackets.

28 Toys and games.



35 management consulting business, business consulting, business information, business investigations, management assistance for industrial or commercial enterprises, organization of exhibitions, fairs, commercial or advertising purposes. human resources management. rental of advertising time on all means of communication. rental of advertising space. public relations. project finance and financial sponsorship in particular:

36 transport,of constructions and infrastructures,of social action,of housing and habitat, health,new energies, the environment, economic development,of innovation and research,of town and country planning,of improvements of land, tourism, education, training,of fishing and maritime activities,of development of the rural and littoral areas,as regards family and child welfare,of actions in favor of youth, social events, placement,of social economy and interdependent,like out of cultural and sporting matter,of information of telecommunications,of new technologies of information and the communication,of the international cooperation.financial information in all these fields.

37 construction information, building construction, construction of permanent buildings, roads, bridges, building construction supervision. public works.

39 escorting of travellers, bus transport, car transport, air transport, boat transport, railway transport, shipping, transportation information, travel arrangement, passenger transport, sightseeing tourism. transport.

40 air purification, water treatment, material treatment information,recycling of refuse and waste, sorting of waste and recyclable material conversion, production of energy.information as regards recycling of refuse and waste and sorting of waste.

41 education, providing of training, entertainment, sporting and cultural activities. arranging and conducting of colloquiums, congresses, contests, conferences. organization of sports competitions. organization of exhibitions for cultural or educational purposes. education information. entertainment information. lending libraries, publication of books and texts not including publicity texts, colleges education, vocational guidance education or training advice. leisure services.

42 biological and chemical analysis laboratory, environmental protection consultancy, technical project studies. related information.

43 Services of providing of food and drink; temporary accommodation.

44 healthcare, hospices, nursing homes,veterinary laboratory. agriculture, horticulture and forestry services.

## **Publication**

BOPI 2010-50 (Publication) - 17 décembre 2010

## ANNEXE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

**Le licencié déclare sur l'honneur**, en application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du **code du travail** ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution de la présente licence ;

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu l'adhésion à la présente licence, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date d'adhésion à la présente licence ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu l'adhésion à la présente licence, au regard des articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.